



Labège, le 03 mars 2021

**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 02 mars 2021
à 20 h 30
salle des fêtes**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne FAURES, Lauriane GARCIA, Kelly LACROIX, Serge MILHET, Christelle PAILLE, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Claire SEVERAC

Absents excusés : Laurence BOUCHET, Gabriel BOUISSOU, Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Lauriane GARCIA

Cécile GOMIERO-ALIBERT à Claire SEVERAC

Sandrine LASSUS à Laurent CHERUBIN

Cécile LAUR à Éric CHERDO

Karine ROVIRA à Renaud DARDEL

Anne VINCENT à Fabrice BAUDEAU

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Anne FAURES est désignée secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 25 février 2021 est fait quant à l'évolution de la pandémie de Covid-19 concernant le département de la Haute-Garonne.

Monsieur le maire précise que la loi du 15 février 2021 proroge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021. Au surplus, la loi précise que le délai dans lequel les communes peuvent s'opposer au transfert à la communauté d'agglomération de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale court du 1^{er} octobre 2020 au 30 juin 2021. La commune avait déjà délibéré le 17 novembre 2020 pour s'opposer à ce transfert. Il ne sera donc pas nécessaire de prendre une nouvelle délibération sur ce sujet.

Le maire informe que le passage à niveau d'Escalquens va être supprimé et remplacé par une nouvelle voie entre la route départementale (RD) 79, le giratoire de la RD 16 et un pont routier à proximité. Dans la continuité de ces travaux, la mise en place de portique limite le gabarit routier à une hauteur de 4,2 mètres. Un nouvel itinéraire de déviation a été mis en place, conjointement avec le conseil départemental. Ces véhicules pourront emprunter la RD 16, la RD 57 et la RD 916.

Enfin, monsieur le maire précise que quatre parcelles relevant du domaine privé de personnes privées ont fait l'objet d'une installation illégale sur le territoire de Labège :

- Parking du cinéma Gaumont,
- Parking de la salle de sport Movida,
- Parking du CNRS à Labège,
- Parking du restaurant La Criée.

A la suite de réclamations des propriétaires en coordination avec les services de la police municipale de Labège, la préfecture de la Haute-Garonne a pris des arrêtés pour mettre en demeure les occupants de quitter les lieux.

A ce jour, la police municipale a constaté qu'il n'y avait plus d'occupations illicites sur les parkings du cinéma et du CNRS.

Concernant les autres installations illicites, les arrêtés préfectoraux de mise en demeure de quitter les lieux ont été affichés et notifiés aux intéressés ce jour par

les services de la gendarmerie et de la police municipale. Les intéressés devront quitter les lieux dans un délai de 24 heures.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 19 janvier dernier.

2/ Vœu pour le maintien d'une gestion publique des forêts assurée par l'Office national des forêts (ONF)

Approbation à l'unanimité.

3/ Participation de la commune aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques

Approbation à l'unanimité.

III. RESSOURCES HUMAINES

4/ Création de postes liés aux avancements de grade de l'année 2021

Approbation à l'unanimité.

5/ Suppression de postes à la suite des avancements de grade, promotions internes, départs en retraite ou mutations 2020

Approbation à l'unanimité.

6/ Approbation des objectifs collectifs 2021 : validation de la prime d'intéressement à la performance collective des services

Approbation à l'unanimité.

IV. COMPTABILITÉ - FINANCES

7/ Débat d'orientation budgétaire 2021

Le conseil prend acte du débat.

8/ Garantie d'emprunt pour la société Promologis SA d'habitation à loyer modéré (HLM) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 4 logements situés chemin de la Payssière à Labège

Approbation à l'unanimité.

9/ Exercice 2021 : admission en non valeur liste n° 4342350531

Approbation à l'unanimité.

10/ Exercice 2021 : admission en non valeur liste n° 4352170531

Approbation à l'unanimité.

V. TRAVAUX, MARCHÉS ET SERVICES EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par délégation jointes à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 20.